



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 5 février 2016 - 9h30

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Prise en considération

- 2.1. Proposition de résolution visant à revoir les conditions d'admissibilité aux allocations d'insertion, déposée par M. Hamza Fassi-Fihri et M. Pierre Kompany
[47 (2015-2016) n° 1]

3. Propositions, projets de décret et de règlement

- 3.1. Projet de décret relatif à la promotion de la santé
[43 (2015-2016) n° 1]
[43 (2015-2016) n° 2]
[43 (2015-2016) n° 3]

- Rapporteurs : Mme Fatoumata Sidibé et M. André du Bus de Warnaffe
- Discussion générale
- Discussion des articles

4. Interpellations

- 4.1. de M. Michel Colson adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement, concernant le sixième baromètre des associations
- et interpellation jointe de Mme Dominique Dufourny adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Budget, concernant les dernières avancées dans le dossier de la Charte associative
- et interpellation jointe de M. Alain Maron adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement concernant le sixième baromètre associatif de la Fondation Roi Baudouin
- 4.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente du Gouvernement, concernant la tenue d'un gouvernement thématique de la Commission communautaire française et ses ambitions
- et interpellation jointe de M. Éric Bott adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge du Sport, concernant la présentation des orientations culturelles et sportives : le sport
- 4.3. de Mme Evelyne Huytebroeck adressée à Mme Céline Fremault, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

5. Questions orales

- 5.1. de Mme Evelyne Huytebroeck adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de la Culture, concernant le sort du Movy-club à Forest
- 5.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Fadila Laanan, ministre-présidente en charge de l'Enseignement, concernant l'état des locaux au sein des instituts Émile Gryson et Lambion sur le site du CERIA

6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 8h30)

fixée(s) à 11h30.

7. Vote

des points dont la discussion est terminée, à partir de 12h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21